



**VICE-RECTORAT
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE GRAND ORAL

ÉLÉMENTS D'ENTENTE ET D'HARMONISATION

BACCALAUREAT STMG

**POLYNÉSIE FRANÇAISE
SESSION 2021**

OBJECTIFS DE LA RÉUNION

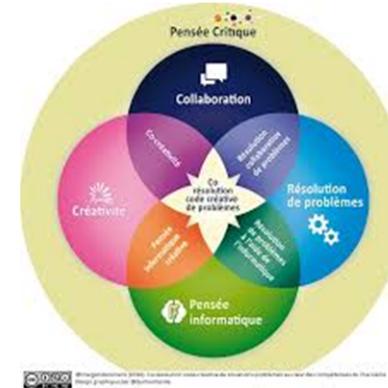


- Echanger sur les modalités de l'épreuve
- Harmoniser les pratiques au sein des commissions
- Fournir des éléments d'entente pour l'évaluation des candidats, sur la base d'un outil d'aide*

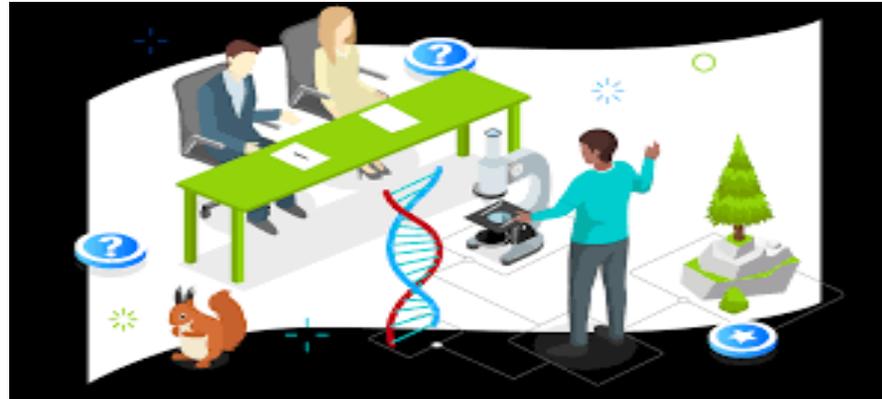


Rappels : Les enjeux du grand oral

- Formation du citoyen
- Climat scolaire
- Égalité des chances : lutte contre les déterminismes sociaux
- Compétences du 21^e siècle : communication, coopération nécessitant le développement d'habilités sociales
- Atout pour la vie personnelle et professionnelle
- Rite de passage vers l'enseignement supérieur et condition de réussite



Rappel



GRAND ORAL ≠ ORAL DE SPECIALITE



- Montrer sa capacité à prendre la parole en public
- De façon claire, convaincante, justifiée et argumentée
- En utilisant ses connaissances liées à ses spécialités
- Et la maturation de son projet de poursuite d'études



**EVALUER DES
CAPACITES
ORALES**

Modalités de mise en œuvre

Article 8 de l'arrêté du 16/07/2019 :

- Epreuve obligatoire, orale, préparée pendant le cycle terminal
- Choix de 2 questions s'appuyant sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie
- Jury composé de deux personnes :
 - l'un représente l'enseignement de spécialité du candidat pour lequel le programme prévoit la réalisation d'un projet propre à la série
 - l'autre représente le second enseignement de spécialité ou l'un des enseignements communs, ou est professeur-documentaliste

1 professeur MSDGN – enseignement spécifique

1 professeur Droit-Economie

L'étude approfondie, support des 2 questions

- Selon la note de service du BO du 13 février 2020 concernant le GO
 - « *Les questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une **étude approfondie**. Les candidats scolarisés peuvent avoir préparé cette étude individuellement ou avec d'autres élèves. »*
 - L'étude approfondie est le support pour préparer les 2 questions du grand oral
 - La réalisation de cette étude nécessite de respecter une véritable démarche projet, qui se déroule en plusieurs étapes s'étalant dans le temps
-

Choix des questions présentées au grand oral

- Des questions issues de l'étude approfondie de l'enseignement spécifique
- Construites, choisies et formulées par l'élève ou le groupe d'élèves
- Avec l'aide des professeurs d'enseignement de spécialité mais aussi de droit, économie
- Démarche de projet, analyse, itinéraire de questionnement, choix des questions

Exemples de questions présentées au grand oral

- RHC :
 - En quoi le sentiment d'appartenance assure-t-il l'intégration et la fidélisation de ses salariés dans une entreprise comme OPT ?
 - Comment le numérique permet-il d'enrichir les relations professionnelles ?
 - Quelles sont les conséquences de la pandémie sur les ressources humaines d'une organisation ?

Exemples de questions présentées au grand oral

- GF :
 - Comment l'entreprise Jus de fruit de Moorea gère-t-elle ses coûts afin d'améliorer sa performance globale ?
 - Quelles sont les ressources utilisées par l'entreprise Intercontinental pour faire face à la crise sanitaire du covid-19 ?
 - Est-ce pertinent d'investir pendant une crise sanitaire ?

Exemples de questions présentées au grand oral

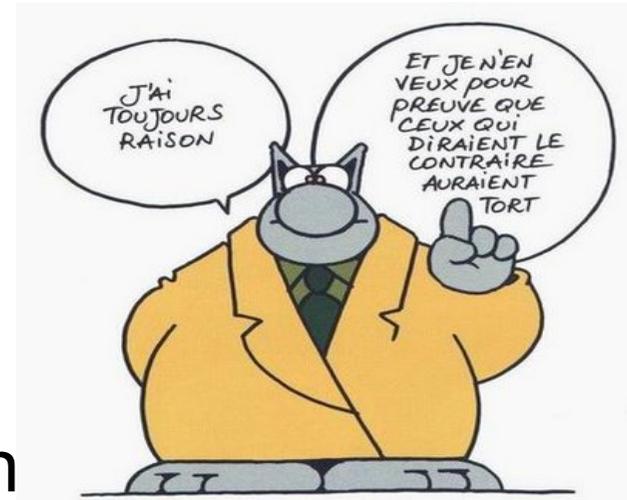
- Mercatique :
 - Comment la Société de Navigation Polynésienne peut elle améliorer sa relation client grâce au numérique ?
 - Comment le positionnement de la banque Socredo en faveur du développement durable impacte-t-il la conception de son offre ?
 - Le téléachat est-il en train de devenir branché ?

Exemples de questions présentées au grand oral

- SIG :
 - En quoi un système de livraison informatisé dans une organisation comme Carrefour peut-il améliorer sa rentabilité ?
 - Dans quelle mesure le développement d'un site web pourrait permettre à une entreprise comme RapiDOS de développer sa visibilité sur le marché de la restauration rapide ?
 - En quoi la digitalisation permettrait-elle d'améliorer les processus de gestion d'une entreprise de restauration de type pizzeria ?

Les types de discours susceptibles d'être mobilisés par les candidats

- Expliciter
- Vulgariser*
- Reformuler
- Défendre des idées
- Construire une argumentation



Les capacités évaluées

(d'après la note de service définissant l'épreuve, reprise dans la FAQ)

- Sa capacité à argumenter et à relier les savoirs
- La solidité des connaissances du candidat
- Son esprit critique
- La clarté de son propos
- Son engagement dans sa parole
- Sa force de conviction



RAPPEL Structure de l'épreuve



Il importe que le candidat puisse exposer en quoi la question et la réponse qu'il y apporte font sens pour lui.

C'est un moment de réflexion sur un parcours passé et à venir

Il importe que le candidat puisse entrer dans un dialogue constructif avec le jury à partir de sa question et de la réponse qu'il en a donnée

Avant l'épreuve Le choix de la question par le jury

Présentation
de 2 questions
par le candidat

- Document signé par le professeur des ES + cachet
- Élaborées par l'élève avec le professeur et d'autres élèves éventuellement



Sur les enseignements de
spécialité de manière
ISOLEE ou
TRANSVERSALE

- Grands enjeux des programmes

Choix du jury

20 min de
préparation



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Baccalauréat général et technologique
GRAND ORAL – Session 2021
Candidat scolaire

NOM : _____ Prénom : _____

Voie générale :

Voie technologique :

Spécialité n° 1 : _____

Série : _____

Spécialité n° 2 : _____

Points du programme qui n'ont éventuellement pas pu être étudiés <i>(À renseigner par les professeurs de spécialités)</i>	Questions <i>(Partie à renseigner par le candidat)</i>
Spécialité n° 1 : _____ Spécialité n° 2 : _____	N° 1 : _____ N° 2 : _____



Date : _____

Etablissement : _____

Noms et signatures des professeurs
en charge des spécialités mentionnées

Signature du chef d'établissement
et cachet de l'établissement

Le 1^{er} temps (5 min) Le choix de la question par le jury

À la fin de la
préparation

- Mettre en ordre ses idées
- Réalisation d'un support, si nécessaire et **non évalué**

EXPOSE pendant 5min
Avec des notes
éventuellement

- Pourquoi le choix de cette question
- Développement et réponse



1^{ers} critères
d'évaluation
du jury

- Capacités argumentatives
- Qualités oratoires

Le 2^{ème} temps (10 min) Les échanges avec le jury

ECHANGES

- Préciser
- Approfondir sa pensée

Sur les propositions et
toute partie du
programme

- Grands enjeux des programmes



2^{èmes} critères
d'évaluation

- Solidité des connaissances
- Capacités argumentatives



L'interrogation
n'est pas un
interrogatoire

Ouverture...

- *en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études*
- *voire son projet professionnel*

EXPOSER *les différentes étapes de la maturation de son projet*

- Rencontres, engagement, stages...

Critères d'évaluation

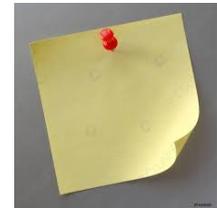
- Conduire et exprimer une réflexion
- Curiosité
- Exprimer ses motivations

Le 3^{ème} temps (5 min)
Les échanges avec le jury

Les derniers aménagements



- Possibilité pour le candidat de disposer lors de la première partie **des notes** qu'il aura prises pendant la préparation
- Possibilité de recourir lors de la deuxième partie à un **support***, pour y illustrer ou expliciter ses propos
- Le descriptif visé pourra mentionner **les points du programme qui n'auront pas pu être étudiés**



Points de vigilance

- S'appuyer sur des notes peut présenter l'inconvénient d'une perte de maîtrise de son propos
- Dans la deuxième partie, c'est l'interaction qui doit prévaloir. Le candidat ne monopolise pas la parole en s'appuyant sur un support (qui devra être rendu intelligible pour le jury)
- De son côté, le jury ne soumet pas le candidat à un interrogatoire de connaissances avec des questions fermées, mais à des relances qui permettent au candidat de développer, argumenter, préciser sa démarche
- Dans la troisième partie, « le candidat n'est pas pénalisé si la question traitée ne correspond pas à son projet d'orientation, qui a pu évoluer, ou si le projet d'orientation n'est pas clairement défini. »



Posture attendue chez les membres du jury

- Accueil et accompagnement de la parole des élèves : mise en confiance du candidat, afin qu'il puisse donner le meilleur de lui-même.
- Bienveillance, **questions ouvertes***, **espace de dialogue**
- Des littératies disciplinaires à dépasser
- « Les membres du jury doivent poser les conditions propices pour que le candidat puisse montrer les capacités argumentatives. »
- Temps de parole équivalent entre les 2 examinateurs



Déontologie

Les interrogateurs doivent appliquer strictement les principes énoncés dans la « Charte de déontologie des examens » du 4 avril 2012 (BOEN n°15 du 12 avril 2012) : **neutralité, probité, confidentialité, égalité de traitement des candidats.**

Lors des épreuves orales, « les examinateurs sont soumis à une obligation d'objectivité et de neutralité où ils doivent impérativement s'abstenir de toute allusion à la valeur de la prestation du candidat interrogé, à la qualité de l'enseignement qu'il paraît avoir reçu ou de toute demande et commentaire concernant son établissement d'origine, son âge, son sexe, son origine ou sa formation.



Lors de ces épreuves, les candidats sont traités avec autant de bienveillance que d'exigence. »

Les questions fréquemment posées

Le jury peut-il remettre en cause la question ?

La question retenue ne fait l'objet d'aucune évaluation ni de commentaire dépréciatif : validée, elle n'est pas remise en cause. C'est la manière de s'en saisir qui compte !

Y aura – t – il un temps de préparation des questions supports de l'étape 2 de l'épreuve, de la part de la commission ?

Non, cela n'est pas possible* avant le choix de la question. Les évaluateurs construisent leurs relances au cours de la présentation orale et, à chaud, au cours de l'échange

Lors du deuxième temps de l'épreuve, les questions du jury peuvent-elles porter sur l'ensemble du programme de l'enseignement de spécialité ?

C'est possible, mais à condition que cela reste en lien avec la présentation faite par le candidat.

« Cette articulation est indispensable. »

Ce sont les capacités argumentatives qui restent à évaluer en priorité, en tout état de cause. Pas de contrôle de connaissances.

Comment évaluer ? Une approche globale par compétences

Des critères pour identifier les champs de l'évaluation (dans l'outil d'aide, entrées horizontales)

Des descripteurs pour la positionner et pour s'entendre entre membres du jury (entrées verticales)



Grille d'évaluation indicative de l'épreuve orale terminale

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
Très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
Insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
Satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
Très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.

Comment évaluer ? Une méthodologie

Un principe à respecter : chaque membre du jury prépare son évaluation individuellement. La mutualisation a lieu ensuite.

Remarque : les 2 évaluateurs ont la même légitimité.

Au moment du croisement des évaluations, le débat entre les deux membres qui composent le jury se fait **sur la base des descripteurs de l'outil**, seule base tangible pour parvenir à un consensus.

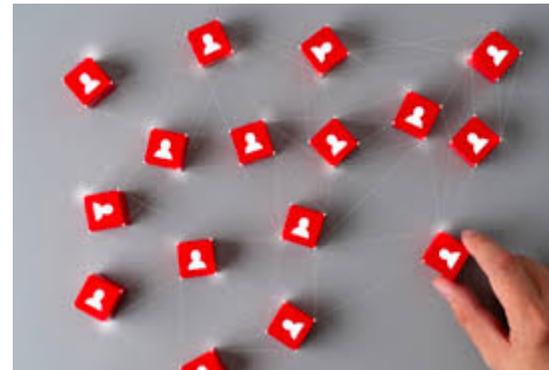
Un même principe, deux démarches possibles

Deux démarches sont possibles, avec le même objectif d'évaluation globale :

PROFIL TYPE (démarche synthétique)



PROFIL TYPE (démarche analytique)





La construction de la note (entente)

- Le ou les niveaux de maîtrise (selon la démarche) sont posés ensemble par **les deux** évaluateurs (FAQ)
- L'évaluation est globale : elle apprécie l'ensemble de la prestation du candidat et **n'a donc pas vocation à répartir des points entre les trois parties** de l'épreuve (FAQ)
- Décision conjointe et égalitaire

Quelques points de vigilance lorsque l'on évalue

Influences	Incidences
Effet de l'ordre	Surévaluation d'un candidat interrogé en premier et inversement
Effet de contraste	Surévaluation d'un candidat situé après une mauvaise prestation et inversement
Effet de Gauss	Tendance consciente ou inconsciente à noter une prestation en respectant une courbe de répartition plus ou moins centrée sur une moyenne académique et normée (10)
Effet de barème	Une référence à une barème très détaillé ne permettrait pas une notation rigoureuse et une autorégulation du juré.
Effet de clémence ou sévérité	La notation subit l'effet de paramètres externes tels que celui du moment de la journée et la qualité de l'attention du juré
Effet de halo	Identique au précédent mais centré sur le candidat (attitude, comportements). Critères qui ne font partie de ceux de l'évaluation
Effet de contamination	Pollution mutuelle des critères, le jugement est influencé par un critère plus qu'un autre
Effet de relativisation	Évaluation de la prestation par rapport à l'ensemble des candidats, dérive du classement

Tableau d'organisation Grand oral

STMG Centres	Nb de commissions	Candidats et commissions Par enseignement spécifique	Nb total de candidats
Lycée Paul Gauguin <i>16-17-18 juin</i>	37	106 RHC – 11 jurys 87 GF – 9 jurys 128 MERCA - 13 jurys 41 SIG – 4 jurys	362
Lycée de Papara <i>16-17-18-21 juin</i>	13	52 RHC – 5 jurys 39 GF – 4 jurys 33 MERCA – 3 jurys	124
Lycée d'Uturoa <i>21-22 juin</i>	5	19 RHC – 2 jurys 17 GF – 2 jurys 13 MERCA – 2 jurys	49
TOTAL Inspecteur pédagogique d'économie et gestion	55		535